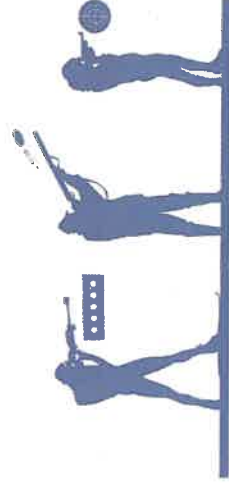


Système d'information sur les armes

Ouverture aux tireurs sportifs

PARTIE I

Les évolutions réglementaires





**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

1. Un mode de gestion obsolète
2. L'écosystème numérique d'encadrement et de contrôle des armes
3. Le système d'information sur les armes
4. Les évolutions réglementaires associées à l'ouverture du SIA aux tireurs sportifs
5. Une procédure entièrement dématérialisée



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

1

Un mode de gestion obsolète



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Un mode de gestion obsolète

- A. Une réglementation complexe
- B. Un circuit papier exclusif
- C. Un outil numérique dépassé : AGRIPPA



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

A. Une réglementation complexe dans sa mise en œuvre et sa compréhension

- Gestion des délais (multiples autorisations)
- Documents (variété des pièces justificatives à fournir)
- Pratiques des préfetures non harmonisées
- Application de la réglementation non-uniforme



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

B. Un circuit papier exclusif

- Circuit de transmission papier non sécurisé
- Instruction des dossiers dans des délais trop longs
- Redondance des procédures (pièces justificatives à fournir plusieurs fois)
- Procédure lourde de modification de la CEAF « papier »



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

C. Un outil numérique dépassé : AGRIPPA

- Une application de plus de 10 ans
- Faible fiabilité des données (caractéristiques des armes, régime de détention, traçabilité des armes, suivi des détenteurs...
- Uniquement accessible par les services de l'État
- Outil non adapté aux modifications réglementaires



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

Liberté

Égalité

Fraternité

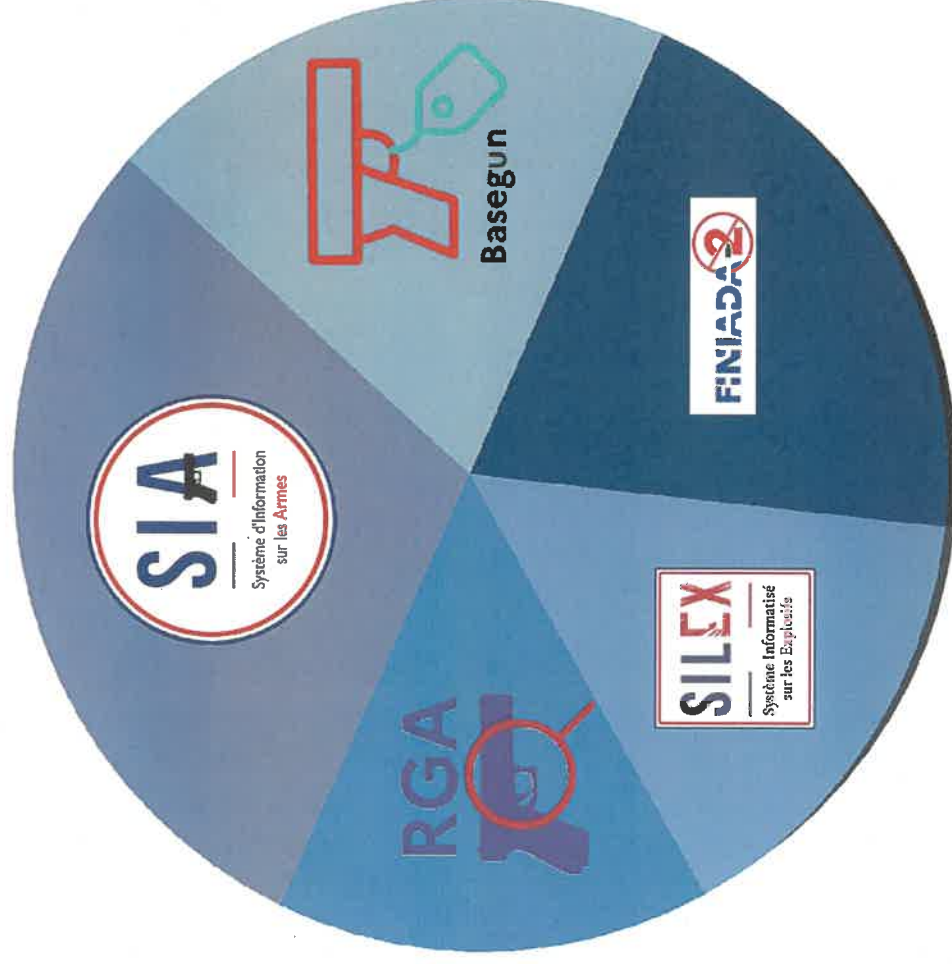
Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

2

L'écosystème numérique d'encadrement et de contrôle des armes

L'écosystème numérique d'encadrement et de contrôle des armes et explosifs





**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

Liberté

Égalité

Fraternité

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

3

Le système d'information sur les armes : un nouvel outil numérique au service des usagers



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

SIA : un outil numérique au service des usagers

- A. Les objectifs du SIA
- B. Conception de l'outil
- C. Un dialogue en temps réel entre les acteurs
- D. Calendrier de déploiement
- E. Les partenariats : armuriers, fédérations
- F. Les différents comptes dans le SIA



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

A. Les objectifs du SIA

1- SÉCURISATION

Traçabilité des armes à feu
et de leurs éléments
des catégories A, B et C

Contrôle récurrent

Lutte contre la fraude
documentaire



2- SIMPLIFICATION

Simplification de la
réglementation et des démarches
administratives



3- DÉMATÉRIALISATION

Gestion dématérialisée et suivi des
autorisations de commerce et des
autorisations et des déclarations
d'acquisition d'armes



B. La conception de l'outil

Un système d'information co-construit avec l'ensemble des partenaires :





**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

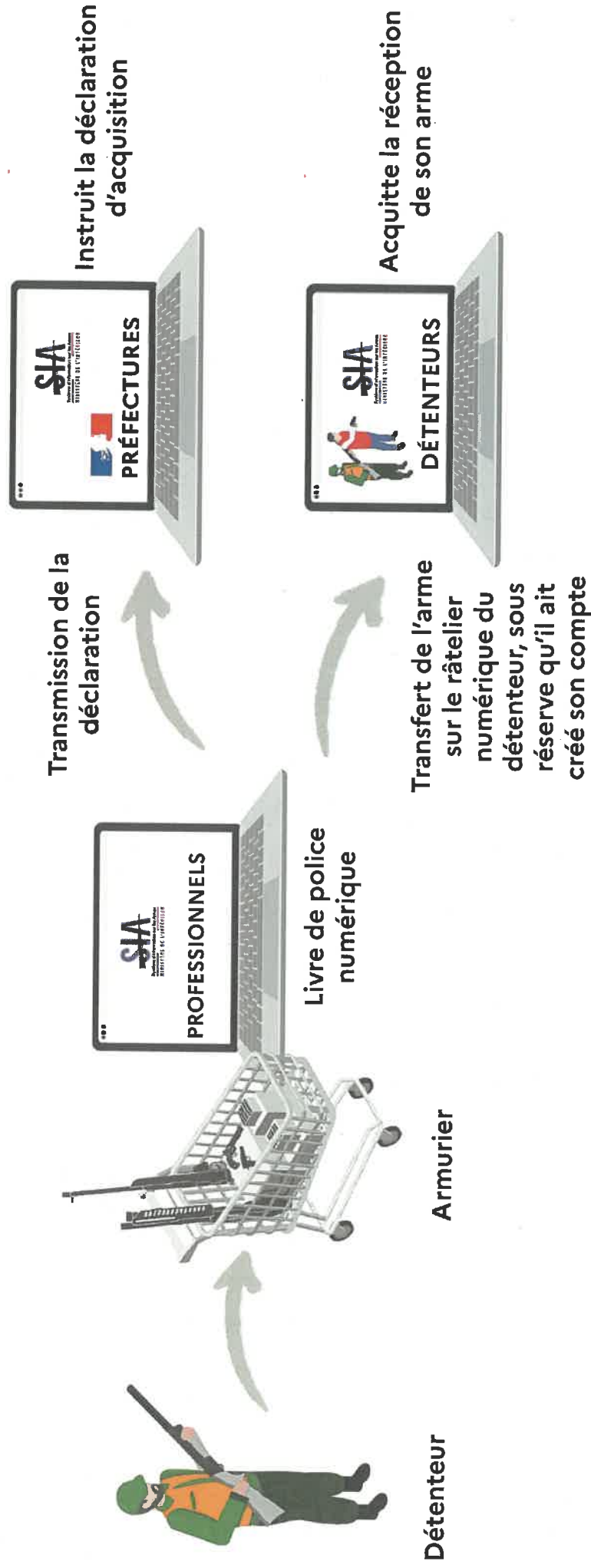
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

C. Un dialogue en temps réel entre les acteurs

Exemple d'une transaction d'une arme de catégorie C





**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

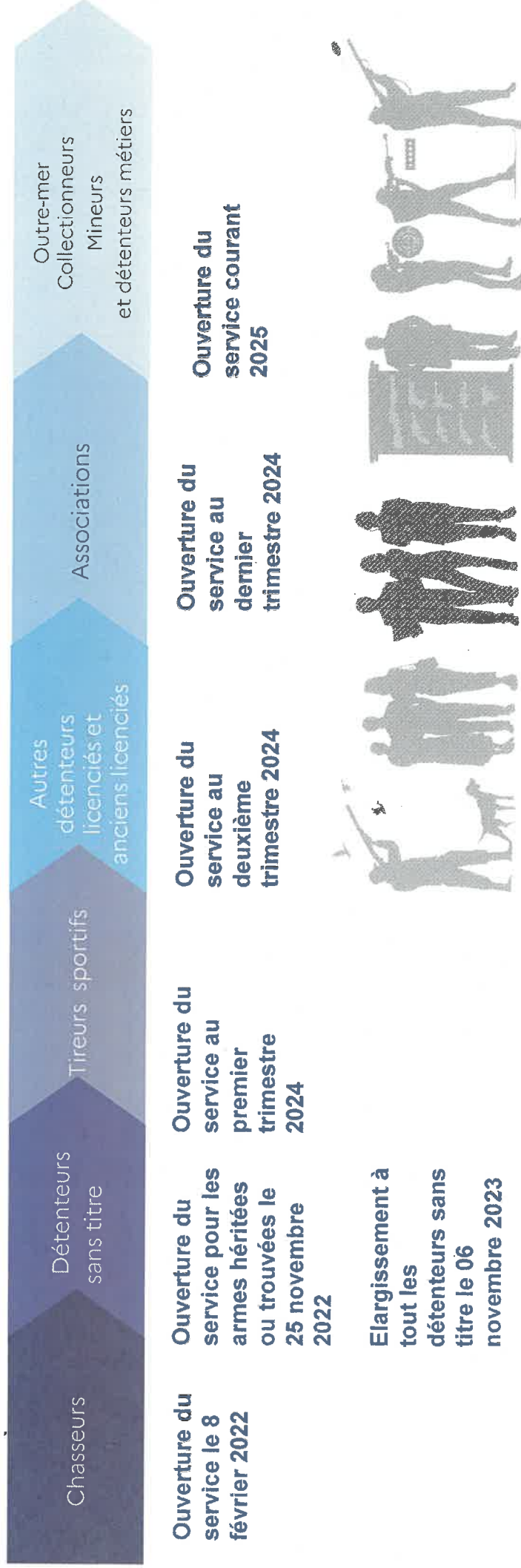
Service Central des Armes et Explosifs

Le système d'information sur les armes - SIA

- Ouvert aux armuriers en octobre 2020
 - Ouvert aux détenteurs chasseurs en février 2022
 - Ouvert aux détenteurs sans titre en novembre 2022 (armes héritées) et novembre 2023 (C3, C9)
 - Ouverture au tireurs sportifs au premier trimestre 2024
- Au terme du déploiement du Système d'Information sur les Armes (SIA), l'ensemble des détenteurs d'armes à feu devront disposer d'un compte pour conserver leur droit à détenir des armes

D. Calendrier d'ouverture du SIA

Le SIA intègre progressivement de nouveaux détenteurs d'armes :



Elargissement à
 tout les
 détenteurs sans
 titre le 06
 novembre 2023





**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

E. Les partenariats : Armuriers, fédérations

Le rôle essentiel des armuriers

- Depuis octobre 2020, les armuriers disposent d'un livre de police numérique (LPN) qui remplace leur livre papier
- Le portail SIA permet à l'armurier de transférer une arme de son LPN vers le râtelier du détenteur



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

E. Les partenariats : Armuriers, fédérations

Le rôle essentiel des armuriers

- Les armuriers sont des **tiers de confiance** du ministère de l'Intérieur
- Ils ont un rôle clé dans **l'accompagnement des détenteurs**, tant pour la création de leur compte que pour la mise à jour de leur râtelier
- Ils doivent être particulièrement vigilants quant à l'enregistrement des armes, notamment les numéros d'encodage et le rattachement de l'arme à la bonne fiche RGA



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

E. Les partenariats : Armuriers, fédérations

Le rôle essentiel des fédérations

- Les représentants des fédérations ont un rôle clé dans **l'accompagnement des détenteurs**, tant pour la création de leur compte que pour la mise à jour de leur râtelier
- Elles doivent assurer la **diffusion de l'information** relative à l'obligation de création de compte dans le SIA



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

F. Les différents types de comptes SIA

Création de compte

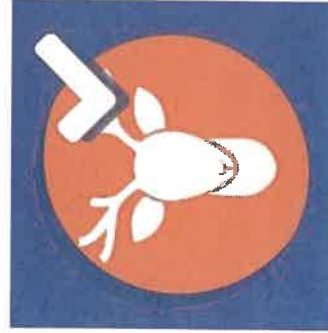
Veillez sélectionner le ou les motifs de votre création de compte :

Pour la création "métier/association", vous devez créer un compte distinct

Les différents types de comptes SIA



F. Les différents types de comptes SIA



Compte « chasseur »

- Pour tous les chasseurs majeurs
- Qu'ils aient ou non validé leur permis de chasser pour l'année en cours
- Obligatoire pour acheter, vendre ou faire réparer une arme de catégorie C depuis le 8 février 2022



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

F. Les différents types de comptes SIA



Compte « détenteur sans titre »

- Pour les détenteurs d'armes sans titre, C3, C9
- Permet de détenir légalement des armes de catégorie C sous réserve d'en avoir la capacité (certificat médical)
- Ne permet pas d'acheter des munitions



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

F. Les différents types de comptes SIA



Compte « licencié »

- Pour les licenciés et anciens licenciés des fédérations nationales de tir, de ball-trap et de ski (biathlon) qui détiennent des armes
- Obligatoire pour acheter, vendre ou faire réparer une arme de catégorie B et C à partir de l'ouverture du SIA à ce public
- Permet d'acquérir des munitions de catégorie B



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

F. Les différents types de comptes SIA



ATTENTION

- Le compte « licencié » ne sera ouvert qu'aux tireurs sportifs au premier trimestre 2024
- Les tireurs de ball-trap et les biathlètes accéderont au SIA au 2^e trimestre

➤ Démonstration de création de compte à suivre



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

Liberté

Égalité

Fraternité

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

4

Les évolutions réglementaires associées à l'ouverture du SIA aux tireurs sportifs



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

Liberté

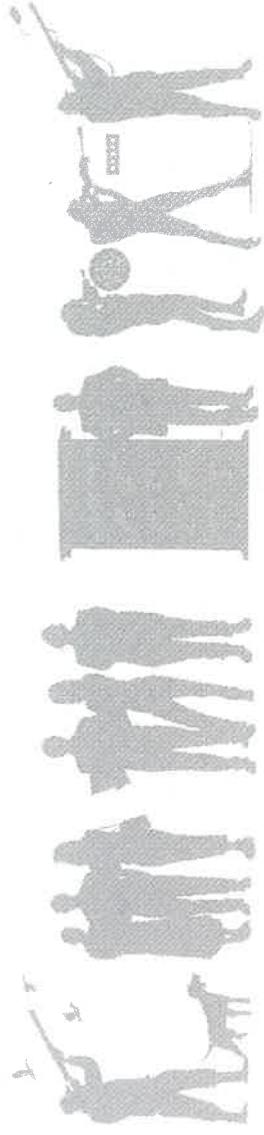
Égalité

Fraternité

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

1/ Une autorisation unique





**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Les évolutions réglementaires associées à
l'ouverture du SIA aux tireurs sportifs

Une autorisation unique valable 5 ans

- Autorisation attachée à la personne et non à l'arme
- Valable 5 ans à compter de la dernière autorisation délivrée
- Pour tout le quota d'armes et éléments d'armes
- Suppression du délai de six mois avant caducité



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Les évolutions réglementaires associées à
l'ouverture du SIA aux tireurs sportifs

Le renouvellement de l'autorisation

- Délai de refus implicite fixé à trois mois (au lieu de deux mois)
- Suppression du récépissé valant autorisation provisoire



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Les évolutions réglementaires associées à
l'ouverture du SIA aux tireurs sportifs

Simplification des quotas d'acquisition et de détention à partir du 1^{er} janvier 2024 Pour les tireurs sportifs



**Détenteur
Majeur**



15 Armes
Soumises
à autorisation



Limite d'acquisition
3000 munitions / arme / an
Limite de stock
1000 munitions / arme



**Détenteur
primo accédant
ou mineur**



6 Armes
Soumises
à autorisation



Limite d'acquisition
3000 munitions / arme / an
Limite de stock
1000 munitions / arme



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Les évolutions réglementaires associées à
l'ouverture du SIA aux tireurs sportifs

**Simplification des
quotas d'acquisition
et de détention à
partir du 1^{er} janvier
2024**

Pour les clubs de tir

 15 à 199
Adhérents

 25
Armes

Soumises à autorisation

 75 000
munitions
de stock

 200 à 499
Adhérents

 50
Armes

Soumises à autorisation

 150 000
munitions
de stock

 500 et +
Adhérents

 100
Armes

Soumises à autorisation

 300 000
munitions
de stock



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Les évolutions réglementaires associées à
l'ouverture du SIA aux tireurs sportifs

Les armes

Sont comprises dans les quotas :

- Les armes de catégories A1 et B autorisées au titre du tir sportif (y compris les fusils à pompe à canon rayé acquis avant le 1^{er} août 2018 – Décret à venir)

Ne sont pas comprises dans les quotas :

- Les armes détenues en vertu d'un modèle 13



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Les évolutions réglementaires associées à
l'ouverture du SIA aux tireurs sportifs

Les éléments d'armes

Sont comprises dans les quotas :

- Les carcasses ou parties inférieures de boîtes de culasse (y compris, depuis le 1^{er} septembre 2023, celles qui ont été acquises avant le 1^{er} août 2018)

Ne sont pas comprises dans les quotas d'armes :

- Tous les autres éléments
- Toutefois les « conversions » ouvrent droit à un quota distinct d'acquisition de munitions



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Les évolutions réglementaires associées à
l'ouverture du SIA aux tireurs sportifs

Conséquences en cas de dépassement du nouveau quota de 15 armes et éléments d'armes :

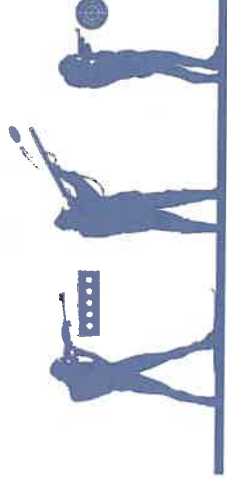
- Régularisation avant le 31 décembre 2024
- A défaut, dessaisissement par le préfet en situation de compétence liée
 - pas d'indemnisation du détenteur (L. 312-12 du CSI)

Système d'information sur les armes

Ouverture aux tireurs sportifs

PARTIE II

Création d'un compte tireur sportif





**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

5

Une procédure entièrement dématérialisée



Une création de compte simplifiée

Création de compte - Première partie (1/2)

Étape 1 sur 4

Identité

Étape suivante : Adresse de la résidence principale et coordonnées

Informations sur la licence en cours de validité

Veuillez sélectionner votre ou vos fédérations *

Fédération Française de Tir
Numéro de licence de Tir *

Création de compte - Première partie (1/2)

Étape 2 sur 4

Adresse de la résidence principale et coordonnées

Étape suivante : Adresse de résidence secondaire (en France)

Adresse postale en France

Numéro de voie

Type et nom de voie *

Code postal *

Sélectionnez votre type de justificatif de domicile *

Pour être valide, un justificatif de domicile doit comporter le nom, le prénom et l'adresse de la personne et doit être daté de moins de 3 mois.

Itinérant

Extension

Lieu-dit

Ville *

Justificatif de domicile *

La taille maximale autorisée de votre document est 10 Mo. Les formats acceptés sont .png, .pdf, .jpeg, .jpg.

Importer

Les documents et informations pour créer un compte :

✓ Une pièce d'identité

✓ Un justificatif de domicile

✓ Le numéro de licence



En l'absence d'interconnexion avec la FFTIR (qui pourrait n'être effective qu'en mars 2024), le détenteur pourra intégrer sa licence en pièce jointe.



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

| Une procédure entièrement dématérialisée

Interconnexion entre le SIA et la FFTir



Transmissions de données au SIA lors de la création de compte
(licence en cours de validité, certificat médical, avis favorable)

➤ **Moins de pièces justificatives à vérifier => instruction simplifiée des demandes**



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

| Une procédure entièrement dématérialisée

Interconnexion entre le SIA et la FFTir

Echanges d'informations :

- Délivrance, refus et retrait d'autorisation
- Existence, retrait et défaut de renouvellement de la licence
- Existence ou retrait de l'avis favorable

Si retrait, information sur la raison du retrait :

- Défaut d'assiduité au tir (obligation modifiée : 1 tir au minimum par saison sportive)
- Infraction grave aux règles de sécurité (inscription FINIADA)



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Une procédure entièrement dématérialisée

Une autorisation dématérialisée

- Demande d'autorisation déposée dans le SIA
- Documents (AR, refus, autorisation) mis à disposition du demandeur dans le compte
- Le demandeur est notifié par e-mail chaque fois qu'un document est mis à disposition



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Les détenteurs sans titre

Détenteurs d'armes héritées/trouvées, C3, C9



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Arme héritée / trouvée

Pour conserver l'arme :

- Déclaration par l'intermédiaire du compte SIA détenteur sans besoin de passage à la brigade/au commissariat ni chez l'armurier
- Catégorie B : dépôt dans les 3 mois chez l'armurier en attendant la délivrance d'une autorisation
- Pour se dessaisir de l'arme (catégories A, B ou C) : pas de création de compte détenteur, enregistrement de l'arme dans le LPN du professionnel sur présentation d'une pièce d'identité



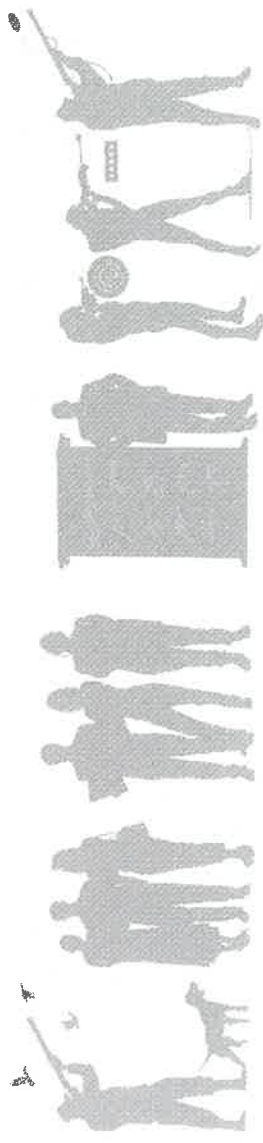
**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

La création d'un compte licencié « tireur sportif » et les fonctionnalités associées



La création d'un compte tireur dans le SIA

Avant de commencer :

- Le détenteur doit avoir une adresse mail
- Le détenteur scanne ou prend en photo sa pièce d'identité et son justificatif de domicile
- Le détenteur se munit de son numéro de SIA s'il en possède un

Pour commencer, cliquer sur « créer mon compte »

- Je clique sur le bouton :

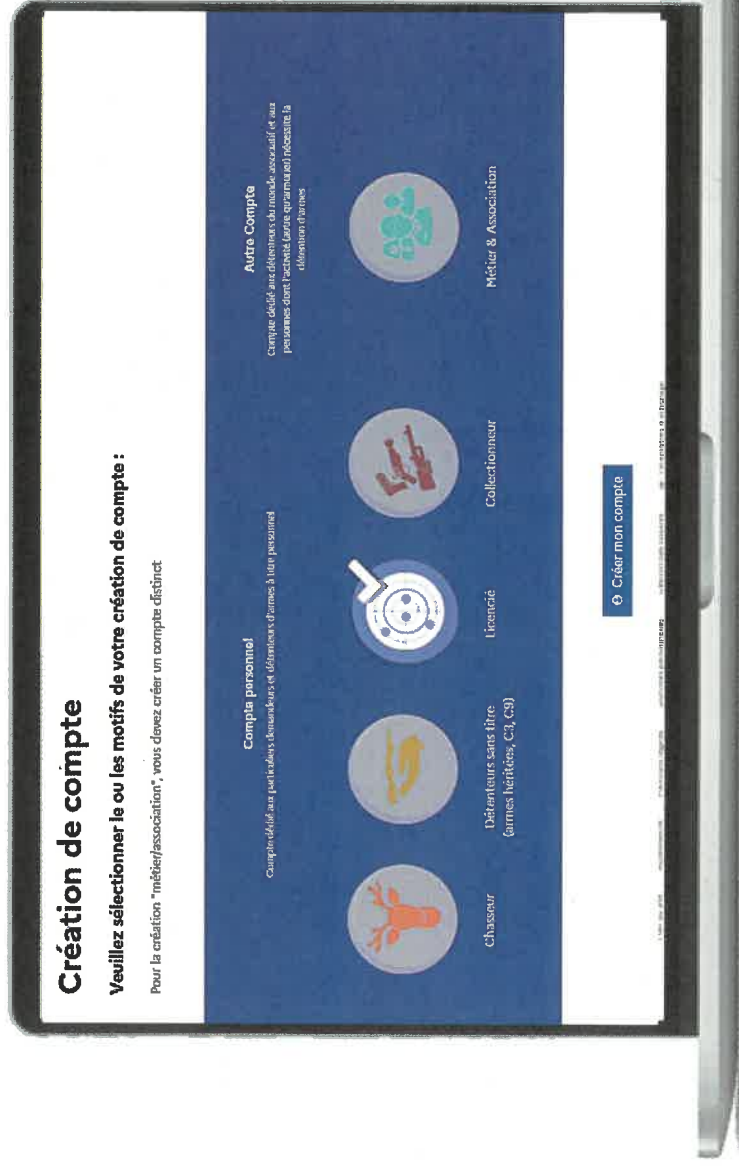
 Créer mon compte



La création d'un compte tireur dans le SIA

2. Choix du motif de création du compte


- Jusqu'à ce jour, création de compte uniquement pour les chasseurs et les détenteurs sans titre
- A partir du 27 février 2024, création de compte pour les tireurs sportifs



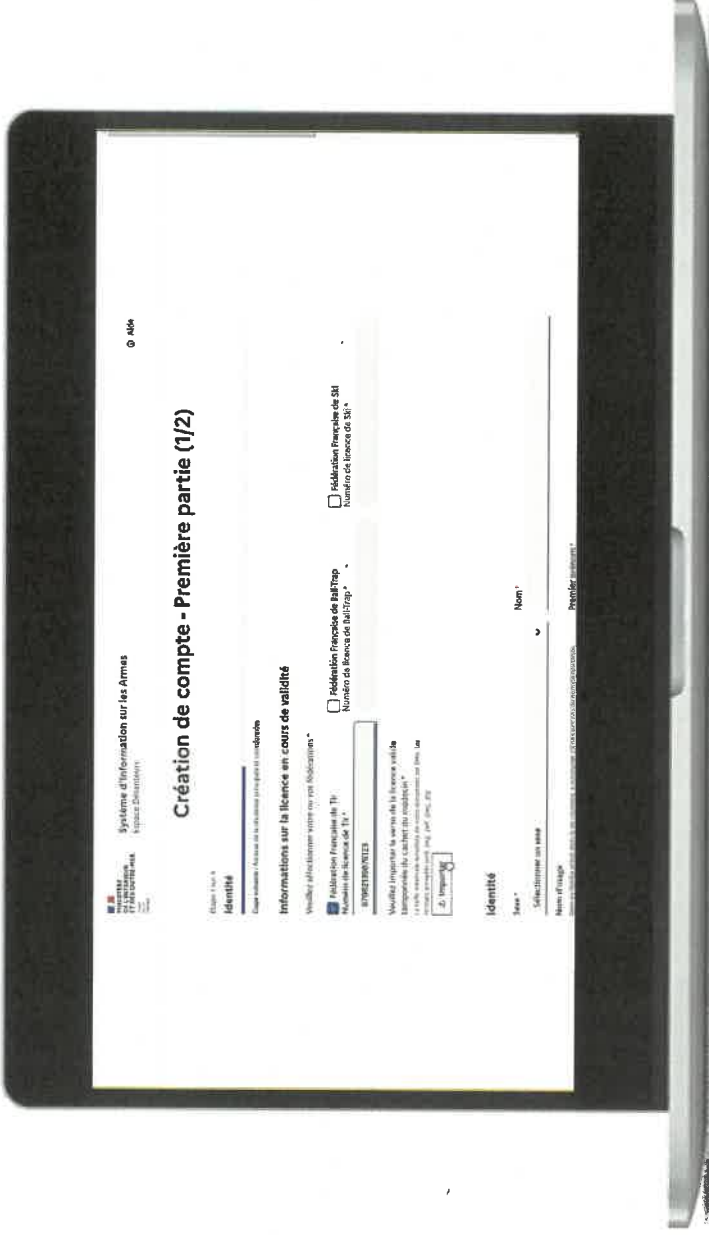
La création d'un compte tireur dans le SIA

3. Respecter les étapes :

→ Le détenteur remplit tous les champs obligatoires et importe les documents justificatifs (pièce d'identité, justificatif de domicile)

 En l'absence d'interconnexion avec la FFTIR (qui pourrait n'être effective qu'en mars 2024), le détenteur pourra intégrer sa licence en cours de validité en pièce jointe.

3. Valider à l'aide du code Captcha :



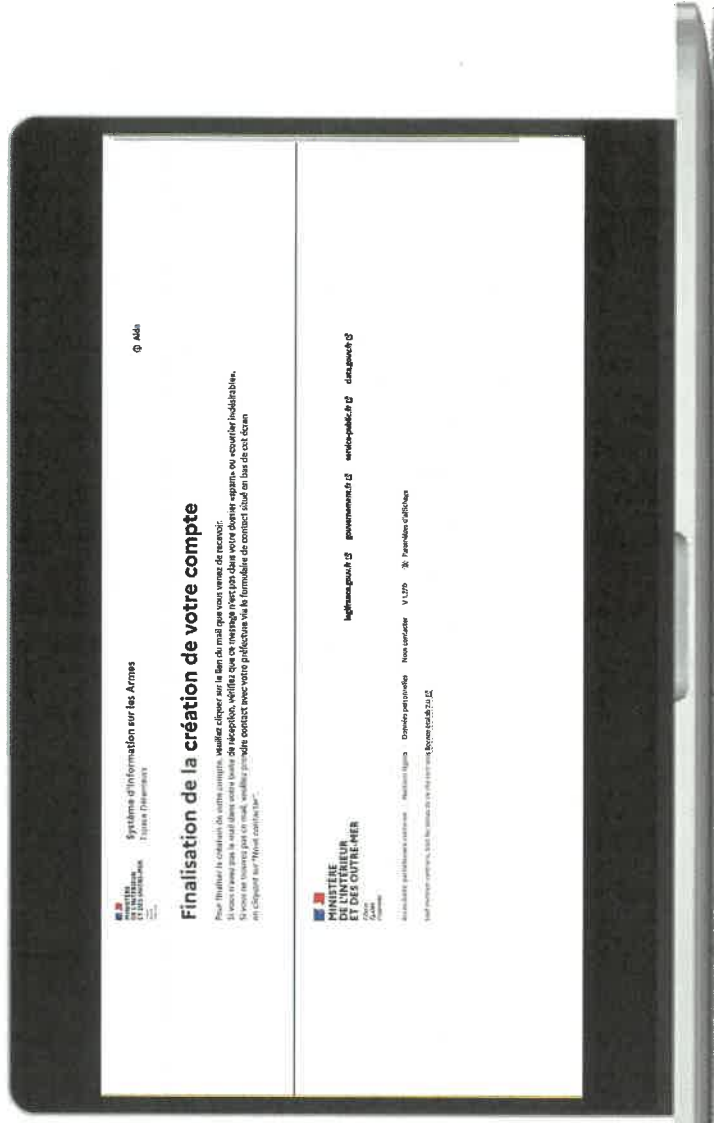
La création d'un compte tireur dans le SIA

5. Activer mon compte :

- Le système adresse un mail de confirmation de création de compte.
- En cliquant sur le lien d'activation, un renvoi est fait vers le choix du mot de passe

6. Sécuriser mon compte :

- Le mot de passe doit respecter le format suivant : 12 caractères minimum incluant un chiffre, une lettre et un caractère spécial.
- Le détenteur choisi dans une liste déroulante et il répond aux questions qui serviront à récupérer l'identifiant en cas d'oubli.



La création d'un compte tireur dans le SIA

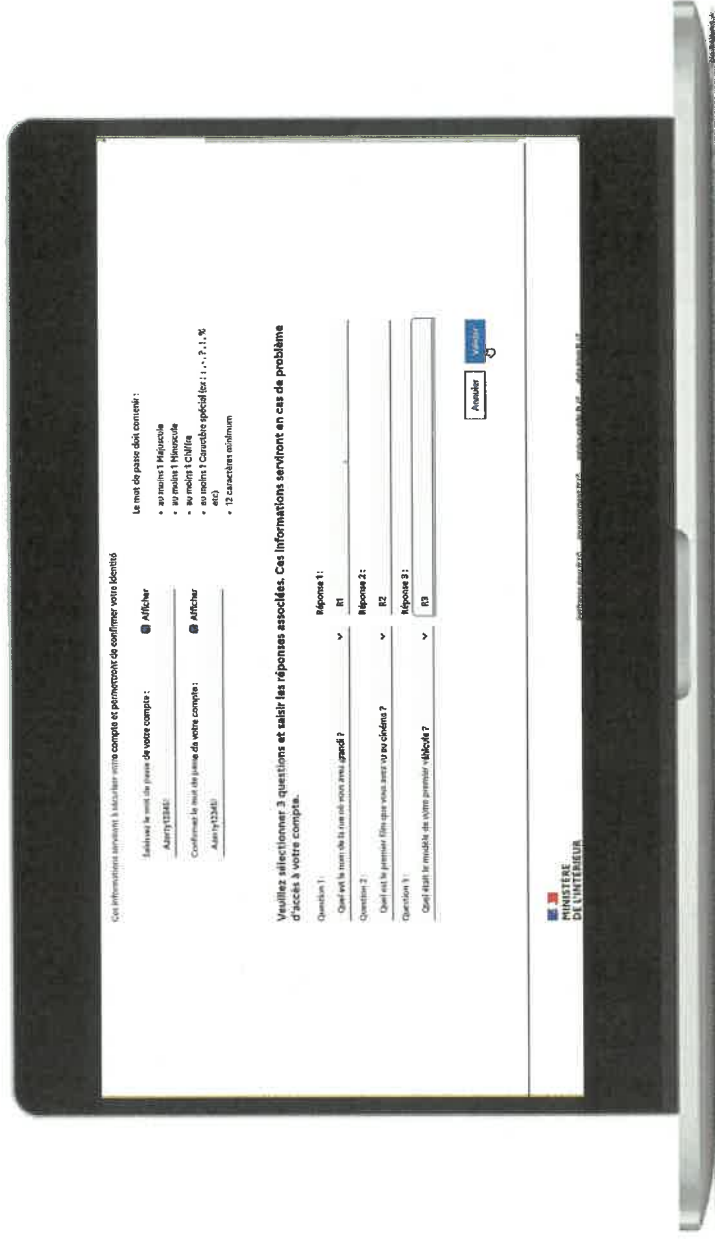
7. Valider :

- Au clic que le bouton « valider » le compte est créé !
- Un mail avec une pièce jointe récapitulant les informations importantes, notamment le n°SIA et les identifiants de connexion est envoyé.

8. Compte activé :

- Le compte SIA est immédiatement activé et un numéro SIA suivra le détenteur tout au long de sa vie.
- Si le détenteur doit se connecter, il clique sur « accéder à mon compte »

 Me connecter



Ces informations servent à valider votre compte et permettent de confirmer vos identités

Sélectionnez le mot de passe de votre compte : Afficher


- au moins 1 Majuscule
- au moins 1 Minuscule
- au moins 1 Chiffre
- au moins 1 Caractère spécial (par exemple : !, %, &)
- 12 caractères minimum

Confirmez le mot de passe de votre compte : Afficher

Adm1p123456

Vous devez sélectionner 3 questions et saisir les réponses associées. Ces informations serviront en cas de problème d'accès à votre compte.

Question 1	Réponse 1
Quel est le nom de la rue où vous avez grandi ?	R1
Question 2	Réponse 2:
Quel est le premier film que vous avez vu au cinéma ?	R2
Question 3	Réponse 3:
Quel était le modèle de votre premier véhicule ?	R3

 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

La création d'un compte tireur dans le SIA

Pour rester en règle :

- Le détenteur se connecte lorsqu'il vient d'acquérir une arme pour valider l'acquisition
- Le détenteur met à jour son râtelier dans les 6 mois après la création de son compte
- Le détenteur effectue ses démarches en ligne



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

Liberté

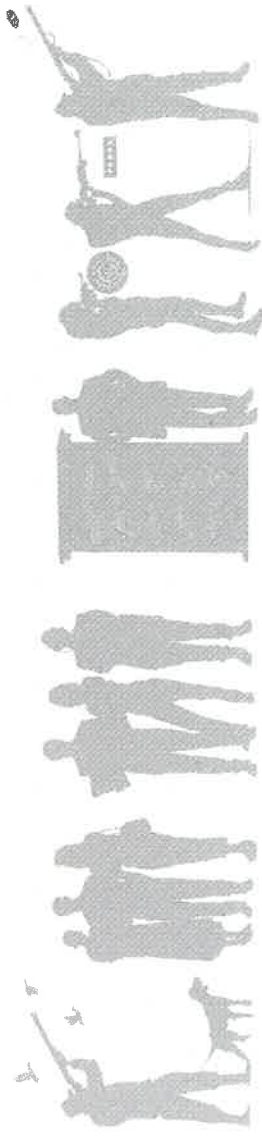
Égalité

Fraternité

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

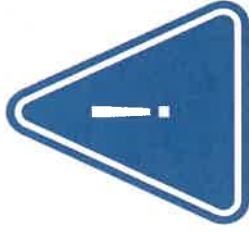
Que faire si le licencié a déjà un compte SIA ?



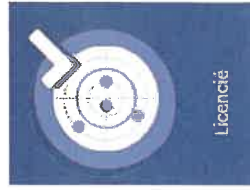
UN SEUL COMPTE PAR PERSONNE DANS LE SIA

- Un seul compte SIA est nécessaire, même si un détenteur cumule plusieurs profils.
- Si un chasseur détient par ailleurs une licence de tir sportif, cette dernière peut être rattachée au compte existant sans création d'un nouveau compte.





INCOMPATIBILITE



Licencié



Chasseur



Déteneurs sans titre
(armes héritées, C3, C9)



Déteneurs sans titre
(armes héritées, C3, C9)



Licencié



Chasseur

Si un compte SIA est tireur sportif et/ou
chasseur, il ne peut pas être détenteur
sans titre

A contrario, s'il s'agit d'un compte détenteur
sans titre, il ne peut être ni tireur sportif, ni
chasseur

Connexion à mon compte SIA

Procédure simplifiée

Si le détenteur dispose déjà d'un compte dans le SIA :

→ Il se connecte à l'aide de ses identifiants.

1. Sur la page d'accueil :

- Le détenteur renseigne les champs « identifiant » et « mot de passe »
- Il clique sur le bouton de connexion.

→ Sur le site SIA :




→ En version mobile :



Connexion à mon compte SIA

Procédure simplifiée

- Le détenteur clique sur l'onglet « mon profil »
- Il renseigne son numéro de licence

 En l'absence d'interconnexion avec la FFTIR (qui pourrait n'être effective qu'en mars 2024), le détenteur pourra intégrer sa licence en cours de validité en pièce-jointe.

- Le SIA et EDEN communiquent pour vérifier la validité de la licence.
- Une fois la licence validée, le profil tireur est ajouté au compte

 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*
Secrétariat général | DEPSA

Système d'information sur les Armes
Espaces Détenteurs

Mon rôleur Mes démarches RGA

Notifications 4 Mon profil

Cinéma CHAM Aide Désabonnement

Mon rôleur numérique

Etape 1 sur 4

Identité

Empreinte - Adresse de la résidence principale et coordonnées

Informations sur la licence en cours de validité

Veuillez sélectionner votre ou vos fédérations*

Fédération Française de Tir
Numéro de licence de Tir*

Fédération Française de Ball-Trap
Numéro de licence de Ball-Trap*

Fédération Française de Ski
Numéro de licence de Ski*

Les fonctionnalités du compte SIA

Une fois la licence ajoutée, les fonctionnalités liées au profil « tireur sportif » sont disponibles

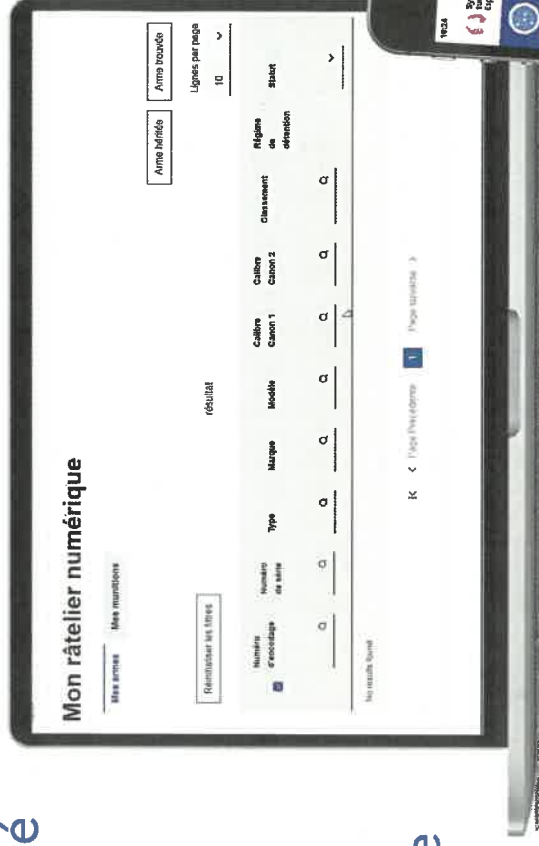
→ visualisation de l'autorisation si elle a été reprise d'AGRIPPA

→ faire une demande d'autorisation en ligne

→ recevoir une arme de catégorie B

→ recevoir des munitions de catégorie B

L'ensemble des fonctionnalités communes aux chasseurs et aux tireurs sont également disponibles.





**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

Liberté

Égalité

Fraternité

Secrétariat général | DEPSA

Mise à jour du râtelier numérique



La mise à jour du râtelier

Lors de la création du compte, une reprise de données est réalisée. Les armes présentes dans AGRIPPA remontent dans le râtelier numérique du détenteur.

→ Ce dernier peut alors visualiser/modifier les informations.

Réinitialiser les filtres


2 résultats

Lignes par page
10 ▼

Arme héritée

Arme trouvée

Arme absente du râtelier

Numéro d'encodage ↑ ↓	Numéro de série ↑ ↓	Type ↑ ↓	Marque ↑ ↓	Modèle ↑ ↓	Calibre Canon 1 ↑ ↓	Calibre Canon 2 ↑ ↓	Classement ↑ ↓	Régime de détention	Statut ↑ ↓
<input type="checkbox"/> BJ482-P23-SCA0000328	SCA0000328	REVOLVER	SMITH & WESSON	"FRENCH TARGET II"	357 MAGNUM		B 7 ^e	Autorisation	Détenue  <input data-bbox="997 112 1029 145" type="button" value="+"/>
<input type="checkbox"/> ART04-C23-FRA104	FRA104	CARABINE	BERETTA	M1 GRAND	30-06 COURT CARTRY		C 7 ^e b)	Déclaration	Valider l'acquisition <input data-bbox="1117 112 1149 145" type="button" value="+"/>



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

Liberté

Égalité

Fraternité

Secrétariat général | DEPSA

La mise à jour du râtelier

- Jusqu'à 6 mois après la création de son compte, le détenteur peut mettre à jour son râtelier
- Dans son râtelier numérique, le détenteur peut également visualiser son compteur de munitions par arme détenue.

La mise à jour du râtelier

Mon râtelier numérique

MES ARMES

Vous trouverez ci-dessous les armes que vous possédez, identifiées par un n° d'encodage. Si les informations sont incorrectes, vous devez utiliser la fonctionnalité "Signaler une erreur" qui apparaît lorsque vous cochez une arme. Si des armes sont absentes du râtelier, utilisez la fonctionnalité "Arme absente du râtelier".

Vous disposez de 6 mois pour corriger les informations présentes sur votre râtelier via les deux fonctionnalités précitées. Passé ce délai, les boutons "Signaler une erreur" et "Arme absente du râtelier" ne seront plus accessibles.

Arme héritée

Arme trouvée

Arme absente du râtelier

1. Le détenteur se connecte et visualise son râtelier numérique.
2. Il peut signaler une arme manquante dans son râtelier en cliquant sur le bouton « Arme absente du râtelier ».
3. Il accède ensuite à la procédure de déclaration d'une arme manquante.



La mise à jour du râtelier

- Il renseigne les informations relatives à l'arme et passe à l'étape suivante.
- Le détenteur visualise le récapitulatif et peut valider la procédure. L'arme est alors ajoutée à son râtelier.

Même si le détenteur ne dispose pas d'une autorisation valide, il est possible d'ajouter une arme de catégorie B. Celle-ci sera alors au statut « a régulariser »

Signaler une arme absente du râtelier

Page 1 sur 2

Identification de l'arme absente

Page suivante

Information de l'arme

Numéro de l'arme absente (N° de l'arme) :

Flamme (N°) :

Numéro de l'arme absente (N° de l'arme) :

Numéro de l'arme :

Numéro de l'arme (N° de l'arme) (pour les armes de la liste de l'arme) :

Numéro de l'arme (N° de l'arme) (pour les armes de la liste de l'arme) :

Numéro de l'arme (N° de l'arme) (pour les armes de la liste de l'arme) :

Numéro de l'arme (N° de l'arme) (pour les armes de la liste de l'arme) :

Numéro de l'arme (N° de l'arme) (pour les armes de la liste de l'arme) :

Information des éléments de l'arme

Numéro de l'arme absente (N° de l'arme) (pour les armes de la liste de l'arme) :

Numéro de l'arme absente (N° de l'arme) (pour les armes de la liste de l'arme) :

Numéro de l'arme absente (N° de l'arme) (pour les armes de la liste de l'arme) :

Numéro de l'arme absente (N° de l'arme) (pour les armes de la liste de l'arme) :

Numéro de l'arme absente (N° de l'arme) (pour les armes de la liste de l'arme) :

Numéro de l'arme absente (N° de l'arme) (pour les armes de la liste de l'arme) :

Numéro de l'arme absente (N° de l'arme) (pour les armes de la liste de l'arme) :

Numéro de l'arme absente (N° de l'arme) (pour les armes de la liste de l'arme) :

Numéro de l'arme absente (N° de l'arme) (pour les armes de la liste de l'arme) :

Numéro de l'arme absente (N° de l'arme) (pour les armes de la liste de l'arme) :

Numéro de l'arme absente (N° de l'arme) (pour les armes de la liste de l'arme) :

Page suivante



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

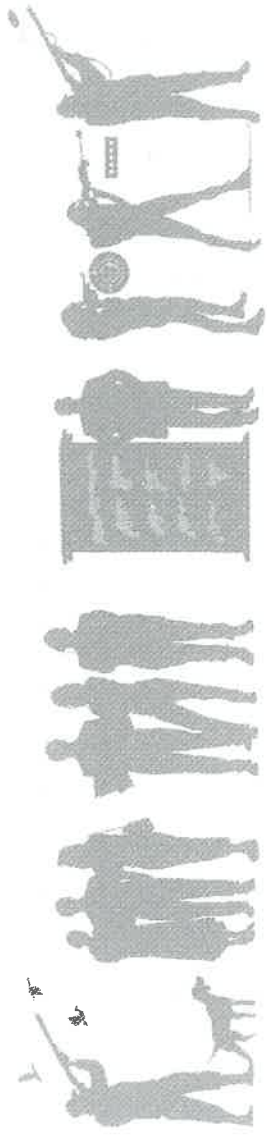
Liberté

Égalité

Fraternité

Secrétariat général | DEPSA

Le référentiel général des armes RGA





**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

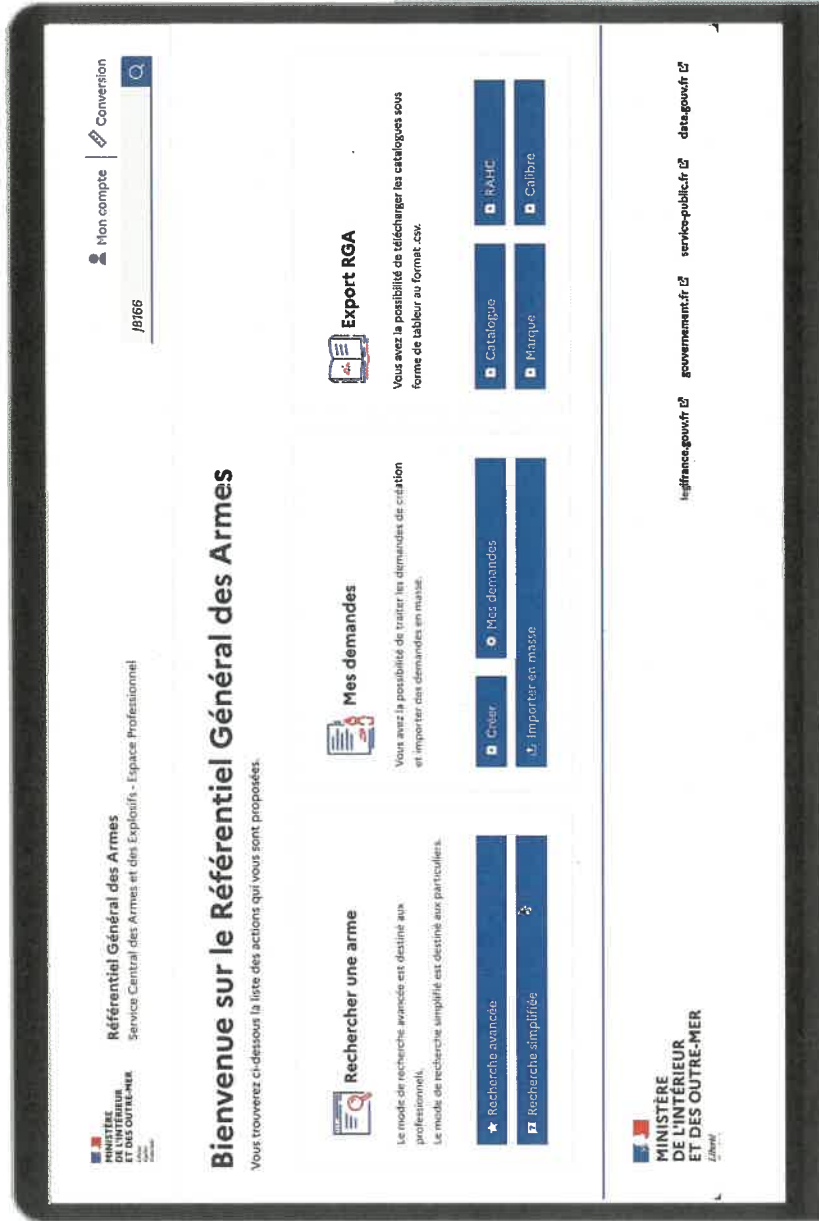
La recherche d'une arme sur le RGA

Référentiel Général des Armes

2 parcours de recherche :

- la recherche experte (avancée) est destinée aux professionnels
- la recherche simplifiée est destinée aux particuliers

Le nouveau RGA

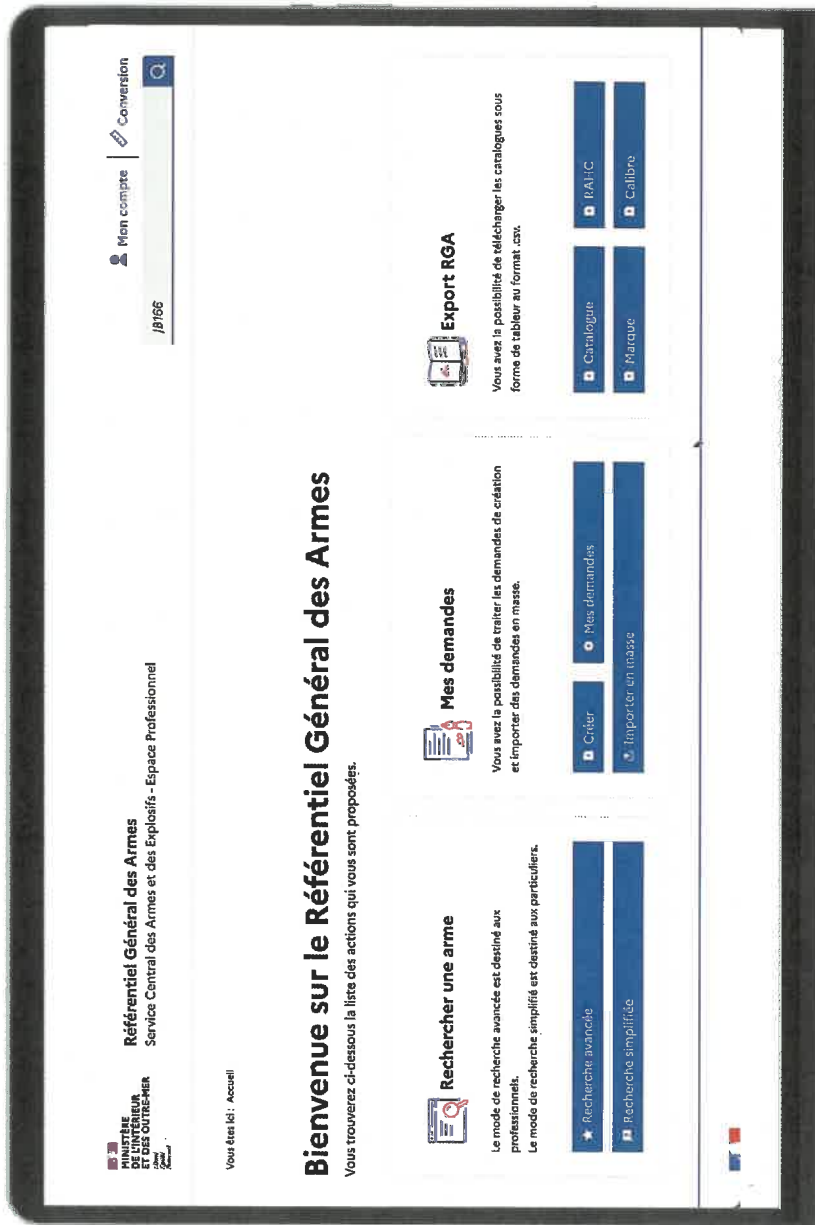


The screenshot shows the user interface of the RGA website. At the top, there is a navigation bar with a search bar containing '19166', a 'Non compte' link, and a 'Conversion' icon. Below the navigation bar, the page title reads 'Référentiel Général des Armes - Service Central des Armes et des Explosifs - Espace Professionnel'. The main heading is 'Bienvenue sur le Référentiel Général des Armes', followed by the text 'Vous trouverez ci-dessous la liste des actions qui vous sont proposées.' The interface is divided into three main sections: 1. 'Rechercher une arme': Includes a search icon, a description of advanced and simplified search modes, and two buttons: 'Recherche avancée' (with a star icon) and 'Recherche simplifiée'. 2. 'Mes demandes': Includes a document icon, a description of creating and importing requests, and two buttons: 'Créer' and 'Importer en masse'. 3. 'Export RGA': Includes a document icon, a description of downloading catalogs in CSV format, and three buttons: 'Catalogue', 'Marque', and 'Calibre'. At the bottom of the page, there are several links: 'legifrance.gouv.fr', 'gouvernement.fr', 'service-public.fr', and 'data.gouv.fr'. The footer features the logo and name of the 'MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER'.

**Compte Espace
Professionnel**

Recherche avancée

Le nouveau RGA



**Compte Espace
Professionnel**

Recherche simplifiée

La carte européenne d'armes à feu

- La carte européenne d'armes à feu (CEAF) est dématérialisée dans le SIA à partir du 18 décembre 2023.
- Elle est générée directement par le détenteur depuis son compte SIA et a une validité de 5 ans.



Demande de CEF dans le SIA



Système d'information sur les Armes
Espace Détenus

Martin MATIN N'SIA: KATHARBISSG Aide

Non profil

Notifications: 0

RGA

Mes démarches

Mon râtelier Mes titres de détention

Mon râtelier numérique

Mes armes Mes munitions

Vous trouverez ci-dessous les armes que vous possédez, identifiées par un n° d'encodage. Si les informations sont incorrectes, vous devez utiliser la fonctionnalité "Signaler une erreur" qui apparaît lorsque vous cochez une arme. Si des armes sont absentes du râtelier, utilisez la fonctionnalité "Arme absente du râtelier".

Vous disposez de 6 mois pour corriger les informations présentes sur votre râtelier via les deux fonctionnalités précitées. Passé ce délai, les boutons "Signaler une erreur" et "Arme absente du râtelier" ne seront plus accessibles.

Arme inutilisée Arme trouvée Arme absente du râtelier

Réinitialiser les filtres

1 résultat

Lignes par page

10

Numéro d'encodage	Numéro de série	Type	Marque	Modèle	Calibre Canon 1	Calibre Canon 2	Classement	Régime de détention
0 11	11	11	11	11	11	11	11	statut 1

AA848P23- SERIE-01 CARABINE A. SCUIRE HANNIBAL 333 WIN MAG Déclaration

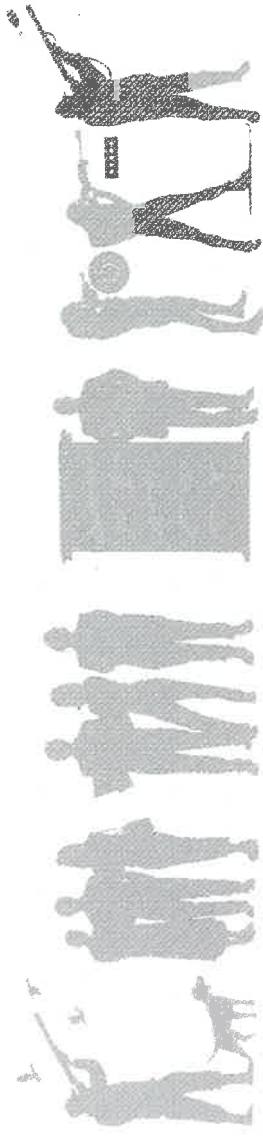


**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

La demande d'autorisation de détention dans le SIA



Demande d'autorisation de détention

1. Le détenteur initie la demande :


→ Lors de la première acquisition d'une arme de catégorie B,

→ Lorsque l'autorisation détenue arrive à expiration.

 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Système d'information sur les Armes
Espace Détenteurs

Mon espace | Mes démarches | NGA |  |  |  |  | **Mon profil**

Chif CHAM |  |  |  |  |  | **Mes démarches**

MPSIA-CHACIN43E00A | Notifications: 4 | **Demandar un renouvellement d'autorisation d'acquisition et de détention**

Demande d'autorisation de détention

Demander un renouvellement d'autorisation d'acquisition et de détention

Etape 1 sur 2

Identité du demandeur

Etape suivante : Demande d'autorisation

Identité

CHAM CIND
Sexe : Féminin
Né(e) le : 08/08/2000 à TESTED, France
CNI

Modifier les informations

Annuler

Résidence principale

TESTED
75001 TESTED

Modifier mon adresse

Etape suivante

Le détenteur confirme que ses informations sont justes et il passe à l'étape suivante

Attention, si les informations sont erronées, le détenteur doit les corriger dans l'onglet « mon profil »



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Demande d'autorisation de détention

Demander un renouvellement d'autorisation d'acquisition et de détention

Étape 2 sur 2

Demande d'autorisation

Récapitulatif des informations pour la nouvelle demande d'autorisation.

Type de demande : première demande

Natif : à titre sportif

Avis préalable de la Fédération Française de Tir : Oui

Licence de tir en cours de validité : Oui

Licence de tir valable jusqu'au 31/12/2021

Informations supplémentaires à renseigner.

Acte de naissance *

La liste des pièces justificatives de votre dossier est disponible sur la page "Ajouter des pièces justificatives".

Veuillez importer un extrait d'acte de naissance avec mentions marginales de moins de 3 mois.

Je déclare sur l'honneur disposer des inscriptions nécessaires à la conservation d'armes à feu de catégories A et B. Les armes et les lieux de tir sont situés en France métropolitaine ou dans un pays tiers. Si vous êtes titulaire d'une licence de tir, vous devez également déclarer les lieux de tir situés dans un pays tiers. Si vous n'êtes pas titulaire d'une licence de tir, vous devez déclarer les lieux de tir situés dans un pays tiers.

Avez-vous déjà suivi un traitement obscur en hôpital psychiatrique ?

Oui Non

Le détenteur importe son acte de naissance de moins de 3 mois.

Il indique s'il a fait l'objet d'une hospitalisation sous contrainte. Si oui, il doit fournir un certificat médical psychiatrique

Il atteste sur l'honneur qu'il possède bien un coffre fort

En cliquant sur valider, la demande est transmise en préfecture. Un mail de confirmation est envoyé au détenteur



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Demande d'autorisation de détention

Acte de naissance

La taille maximale autorisée de votre document est 5Mo. Les formats acceptés sont .png, .pdf, .jpeg, .jpg



Importer



Capture.PNG



Capture.PNG

Veuillez importer un extrait d'acte de naissance avec mentions marginales de moins de 3 mois

Avis préalable délivré par la Fédération Française de Tir

La taille maximale autorisée de votre document est 5Mo. Les formats acceptés sont .png, .pdf, .jpeg, .jpg



Importer



Capture.PNG



Capture.PNG



Dans l'attente de l'interconnexion avec la FFTIR, le détenteur intégrera par ailleurs une pièce-jointe avec son avis préalable délivrée par la FFTIR.

Demande d'autorisation de détention

Mon râtelier

Mes démarches

RGA [☑](#)

Notifications: 0

Mon profil

Mon râtelier numérique

Mes armes

Mes munitions

Vous trouverez ci-dessous les armes que vous possédez, identifiées par un n° d'encodage. Si les informations sont vous devez utiliser la fonctionnalité "Signaler une erreur" qui apparaît lorsque vous cochez une arme. Si des armes sont absentes du râtelier, utilisez la fonctionnalité absente du râtelier".

Vous disposez de 6 mois pour corriger les informations présentées sur votre râtelier via les deux fonctionnalités précitées. Passé ce délai, délai, les boutons "Signaler une erreur" et absente absente du râtelier" ne seront plus accessibles.

Réinitialiser les filtres

0 résultat

Arme héritée

Arme trouvée

Arme absente du râtelier

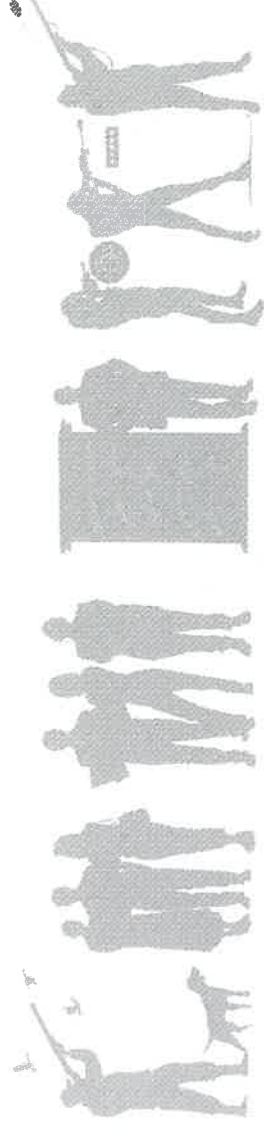
Lignes par page
10 [v](#)

Numéro d'encodage	Numéro de série	Type	Marque	Modèle	Calibre Canon 1	Calibre Canon 2	Classement	Régime de détention	Statut
11	11	q	q	q	11	11	11	q	q

No results found

Procédure armuriers

Le transfert d'une arme de catégorie B dans le SIA



Le transfert d'une arme de catégorie B dans le SIA

1 Vérifier les données de l'arme

2 Transférer

3 Récapitulatif et validation

Objet de la transaction : **arme sélectionnée**

Type	Calibre	Modèle	Marque	N° d'encadrement	Statut	Actio
CAR-PERNE	B 4"	143115 - 113 110 II 10	25-ORFÈVRE	448924-71- ARMECITEA	Engagé	

Étape suivante

1. L'armurier se connecte au livre de police et sélectionne l'action « Transférer une arme » dans l'onglet « Mes armes ».

Le transfert d'une arme de catégorie B dans le SIA

✓ Validation des armes

2 Transaction

3 Réception finale et validation

Déclaration d'une transaction

Type de transaction *

Transférer pour cession
 Transférer pour modification / réparation
 Transférer pour dépôt
 Transférer pour vente entre porteurs
 Transférer pour prêt

Destination *

NSA (non valide, perdue/stolée)
 Préfecture de la Préfecture
 Particulier
 Coordonnées de finis

N° SIA

OU

Modalité de transfert *
 Courrier les armes
 Remettre en mains propres

Identité du détenteur d'origine : Particulier

N° SIA: LICPRO17NAPC
NOM: LICENCIÉ TR
Prénoms: PROÇIL
58001F
N° M4: 4-01-01/2000-1 PARIS
France

Adresse : Nationale
Adresse: 15 RUE DES LILAS
VILLE: PARIS
Code postal: 75001
PAYS: FRANCE
Téléphone: 06 80 13 10 10
Email: profil@nec.eur@gmail.com

2. Il renseigne le numéro SIA du détenteur destinataire et vérifie ses informations personnelles.



Au clic sur « étape suivante » le SIA vérifie le rattachement d'une autorisation valide au compte du détenteur

Le transfert d'une arme de catégorie B dans le SIA

3. Il clique sur « Transférer l'arme ».



Au clic, un appel API est réalisé auprès de la FFTir pour vérifier la validité de la licence et de l'autorisation préalable du détenteur.



Dans l'attente de l'interconnexion avec la FFTIR, le transfert d'arme ne sera pas bloqué. Il sera possible dès lors que le détenteur bénéficiera d'une autorisation valide. Dans le cas où l'autorisation préalable ou la licence est levée par la FFTIR, cette dernière en informe la Préfecture qui invalide l'autorisation.

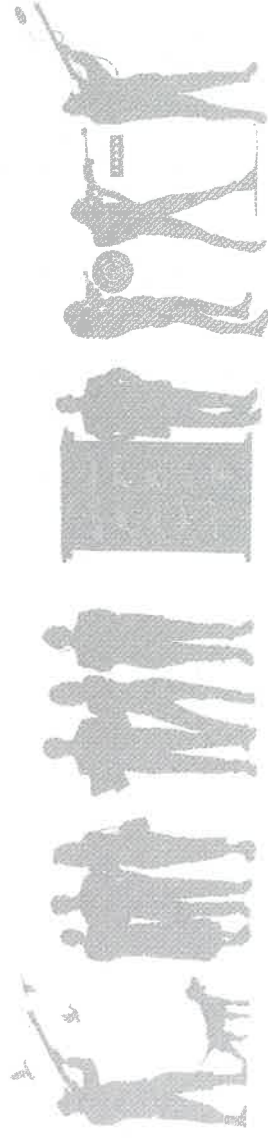


Au clic, un appel API est également réalisé pour vérifier que la personne n'est pas inscrite au FINIADA

4. Si les deux appels sont concluants, l'arme est transférée dans le râtelier du détenteur

Procédure armuriers

Le transfert de munitions de catégorie B dans le SIA



Le transfert de munitions de catégorie B

Mon livre de police

Mes armes ou Mes éléments d'armes ou Mes munitions

Transférer des munitions ▾

Veuillez renseigner le numéro SIA d'un détenteur :

N° SIA : GARLAU000EFGS

Nom : GAR

Prénom(s) : LAU

Date de naissance : 1992-01-15

Lieu de naissance :

Rechercher

Retour

Transférer des munitions

1. L'armurier se connecte au livre de police et sélectionne l'onglet « Mes munitions ».
2. Il renseigne le numéro SIA du détenteur destinataire et vérifie ses informations personnelles.
3. Il clique sur « Transférer des munitions ».



Au clic, le SIA vérifie que le détenteur détient une arme de catégorie B

Le transfert de munitions de catégorie B

Mon livre de police

Mes armes ou Mes éléments d'armes ou Mes munitions

Transfert de munitions à GAR LAU (GARLAU000EFGS)

Numéro encodage	Calibre	Date d'acquisition	Période	Nombre de munitions
AA110-P23-TEST SCAE	9 X 19 (9MM LUGER)	03/05/2023	06/11/2023 - 06/11/2024	0/3000

Retour

Transférer des munitions

4. L'armurier sélectionne l'arme pour laquelle le détenteur souhaite acheter des munitions et il clique sur le bouton « Transférer des munitions ».

Le transfert de munitions de catégorie B

Mon livre de police

Mes armes ou Mes éléments d'armes ou Mes munitions

Transfert de munitions à CARLAU (GARLAU00EFGS)

Numéro encodage	Calibre	Date d'acquisition	Période	Nombre de munition
AA110-P23-TEST SOAE	9 X 19 (9MM LUGER)	03/05/2023	06/11/2023 - 06/11/2024	0/3000

Veuillez renseigner la quantité de munitions à transférer :

Valider

Retour

5. Il renseigne le nombre de munitions à transférer et est alerté lorsque le quota de munitions est atteint (attention la limite est de 1000 munition par achat et 3000 munitions par arme et par an).

 Au clic, un appel API est réalisé auprès de la FFTir pour vérifier la validité de la licence et de l'autorisation préalable du futur détenteur.

Le module munitions ne concerne que les armes de catégorie B car les munitions des armes de catégorie C ne sont pas limitées.